Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215601477-20260402-2026D24-DE

COMMUNE DE NIVILLAC
Arrondissement de Vannes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six,
Le deux avril,
Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué,
S'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie
Sous la présidence de Monsieur Jérôme BLINO, Maire
Date de convocation du conseil municipal : vendredi 27 mars 2026

Conseillers en exercice : 27 - Conseillers présents : 24 - Votants : 27

PRESENTS : Mme Annick ADVENARD - Mme Catherine ALBARET - Mme Stéphanie BAHOLET - M. Jérôme BLINO – M. Stéphane BOULLARD - M. Maxime BOULLARD – Mme Karine BRÛLÉ - Mme Tiphaine CHATAL - M. Julien CHESNIN - Mme Emilie CHESNIN - Mme Adélaïde DAVID - M. Jérome DOUET - M. Pierre-Marc GIROT - Mme Nathalie GRUEL - Mme Béatrice KEERLE - M. Xavier LOGODIN - M. Laurent LORJOUX - M. Xavier MORICET - M. Christophe PALOU - M. André PÉDRON - M. Eric ROZÉ – M. Olivier THERAUD - Mme Aurore TROFFIGUÉ - Mme Céline VIROT

ABSENTS EXCUSÉS : M. Dominique FILLOUX - Mme Karen GARABEDIAN-LE MEUR - Mme Jocelyne PHILIPPE

POUVOIRS : M. Dominique FILLOUX (Pouvoir à Mme Karine BRÛLÉ) - Mme Karen GARABEDIAN-LE MEUR (Pouvoir à Mme Aurore TROFFIGUÉ) - Mme Jocelyne PHILIPPE (Pouvoir à Monsieur André PÉDRON)

Secrétaire de séance : M. Maxime BOULLARD

Délibération n°2026D24 : Commissions municipales – Désignation des membres

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Monsieur le Maire propose de créer **12 commissions municipales** chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

- **La commission des bâtiments, de la voirie et des espaces verts** traiterait les dossiers relatifs aux constructions et réparations des bâtiments communaux, à la voirie et aux espaces verts.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215601477-20260402-2026D24-DE

- **La commission de la vie associative, des sports, loisirs, animation** traiterait des affaires liées au sport, aux loisirs et à la vie associative.
- **La commission subventions** traiterait les dossiers relatifs aux demandes de subventions.
- **La commission urbanisme** traiterait des dossiers d'urbanisme.
- **La commission transition écologique** traiterait des dossiers relatifs à la transition écologique.
- **La commission des finances** traiterait les dossiers relatifs aux finances, à la fiscalité aux gestions déléguées et au patrimoine communal.
- **La commission des ressources humaines** traiterait des dossiers relatifs aux ressources humaines.
- **La commission des affaires scolaires et de l'enfance jeunesse** traiterait des dossiers relatifs à l'éducation, aux affaires scolaires et à l'enfance jeunesse.
- **La commission culture et patrimoine** traiterait des dossiers relatifs à la culture et particulièrement la gestion du Centre culturel du FORUM, de la Médiathèque la P@renthèse et au patrimoine.
- **La commission communication** traiterait des dossiers relatifs à la communication.
- **La commission démocratie participative** traiterait de l'implication des citoyens dans la vie locale
- **La commission activités, métiers du territoire et développement économique** traiterait des dossiers permettant de soutenir l'économie locale.

Monsieur le Maire propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques.

Au vu de cet exposé le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **Adopte** la liste des commissions municipales suivantes :
- **La commission des bâtiments, de la voirie et des espaces verts** traiterait les dossiers relatifs aux constructions et réparations des bâtiments communaux, à la voirie et aux espaces verts.
- **La commission de la vie associative, des sports, loisirs, animation** traiterait des affaires liées au sport, aux loisirs et à la vie associative.
- **La commission subventions** traiterait les dossiers relatifs aux demandes de subventions.
- **La commission urbanisme** traiterait des dossiers d'urbanisme.
- **La commission transition écologique** traiterait des dossiers relatifs à la transition écologique.
- **La commission des finances** traiterait les dossiers relatifs aux finances, à la fiscalité aux gestions déléguées et au patrimoine communal.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215601477-20260402-2026D24-DE

- **La commission des ressources humaines** traiterait des dossiers relatifs aux ressources humaines.

- **La commission des affaires scolaires et de l'enfance jeunesse** traiterait des dossiers relatifs à l'éducation, aux affaires scolaires et à l'enfance jeunesse.

- **La commission culture et patrimoine** traiterait des dossiers relatifs à la culture et particulièrement la gestion du Centre culturel du FORUM, de la Médiathèque la P@renthèse et au patrimoine.

- **La commission communication** traiterait des dossiers relatifs à la communication.

- **La commission démocratie participative** traiterait de l'implication des citoyens dans la vie locale

- **La commission activités, métiers du territoire et développement économique** traiterait des dossiers permettant de soutenir l'économie locale.

- Après appel à candidatures, considérant la présence de deux listes pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT,

- Décide de ne pas procéder au scrutin secret et **de désigner** au sein des commissions suscitées les personnes suivantes :

	Commissions municipales	Membres
1	**Commission des bâtiments, de la voirie et des espaces verts**	M. Eric ROZÉ M. Christophe PALOU Mme Catherine ALBARET M. Olivier THERAUD M. Stéphane BOULLARD M. Xavier LOGODIN Mme Karine BRÛLÉ M. Jérôme DOUET
2	**Commission de la vie associative, des sports, loisirs, animation**	Mme Annick ADVENARD M. Xavier MORICET M. Pierre-Marc GIROT M. Olivier THERAUD Mme Adélaïde DAVID M. André PEDRON Mme Nathalie GRUEL Mme Karine BRÛLÉ

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215601477-20260402-2026D24-DE

3	**Commission subventions**	Mme Annick ADVENARD Mme Jocelyne PHILIPPE M. Olivier THERAUD Mme Aurore TROFFIGUÉ M. Jérôme DOUET
4	**Commission urbanisme**	M. Christophe PALOU Mme Jocelyne PHILIPPE M. Eric ROZÉ Mme Catherine ALBARET Mme Aurore TROFFIGUÉ Mme Céline VIROT M. Laurent LORJOUX
5	**Commission transition écologique**	Mme Aurore TROFFIGUÉ M. Eric ROZÉ M. Christophe PALOU M. Pierre-Marc GIROT Mme Céline VIROT Mme Tiphaine CHATAL Mme Karen GARABEDIAN-LE MEUR M. Laurent LORJOUX
6	**Commission des finances**	M. Eric ROZÉ Mme Annick ADVENARD M. Christophe PALOU Mme Béatrice KEERLE M. Julien CHESNIN Mme Emilie CHESNIN M. Xavier LOGODIN Mme Jocelyne PHILIPPE M. Dominique FILLOUX
7	**Commission des ressources humaines**	M. Pierre-Marc GIROT Mme Béatrice KEERLE Mme Stéphanie BAHOLET M. Dominique FILLOUX
8	**Commission des affaires scolaires et de l'enfance jeunesse**	Mme Emilie CHESNIN Mme Stéphanie BAHOLET Mme Tiphaine CHATAL Mme Adélaïde DAVID M. Xavier MORICET Mme Nathalie GRUEL

Délais et voies de recours *:*
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES - ***Hôtel de Bizien****-*
3 Contour de la Motte, 35044 Rennes- dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215601477-20260402-2026D24-DE

9	**Commission culture et patrimoine**	M. Julien CHESNIN Mme Karen GARABEDIAN-LE MEUR Mme Aurore TROFFIGUÉ M. Xavier MORICET M. Christophe PALOU M. Maxime BOULLARD Mme Jocelyne PHILIPPE M. Jérôme DOUET
10	**Commission communication**	Mme Céline VIROT M. Julien CHESNIN Mme Annick ADVENARD Mme Catherine ALBARET M. Jérôme DOUET Mme Karine BRULÉ
11	**Commission démocratie participative**	Mme Céline VIROT M. Julien CHESNIN M. Christophe PALOU Mme Aurore TROFFIGUÉ Mme Karen GARABEDIAN-LE MEUR Mme Annick ADVENARD M. Xavier LOGODIN
12	**Commission activités, métiers du territoire et développement économique**	Mme Tiphaine CHATAL M. Julien CHESNIN M. Xavier MORICET Mme Annick ADVENARD Mme Emilie CHESNIN M. André PÉDRON M. Dominique FILLOUX

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Maxime BOULLARD

Le Maire,
Jérôme BLINO

Délais et voies de recours *:*
*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES - **Hôtel de Bizien**-3 Contour de la Motte, 35044 Rennes- dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.*